





DURRIER ARRIVÉE N°109-00-18 DREAL AURA-CIDDAE SCIDDAE Copie à Destinataire _e 0 3 JUIL. 2018 LYON 28 JUIN 2018 Arrivée DREAL Observations UVERGNE - RHÔNE-ALPES

A Monsieur le Préfet de Région 106 rue Pierre-Corneille 69419 Lyon Cedex 03

Die, le 21 juin 2018

spele RRP Definit

2018. ALA. DA

Objet : recours administratif d'une décision au cas de la DREAL

Référence 2018-ARA-DP-01194

Pièces jointes: Fiches actions A23/A27 du DOCOB, Plan de gestion pastorale 2015-2020

Monsieur le Préfet,

C'est avec incompréhension que nous avons reçu la décision de soumettre à évaluation environnementale le projet de « réouverture de pâturages sur la Montagne de l'Aup » à Valdrôme (26).

Voilà plusieurs années qu'ensemble, la Communauté des Communes du Pays Diois, structure animatrice du site Natura 2000 FR8201688, le CRPF de la Drôme et l'ADEM, service pastoral, travaillent à la définition du projet de coupe des accrus de pins sur le pâturage. Un groupe de travail a été constitué pour une concertation optimale, il réunit en plus des trois acteurs déjà cités l'Association Foncière Pastorale de Valdrôme (porteuse du projet), la municipalité, la Station de Valdrôme (CD26), l'ONF, les éleveurs utilisateurs de l'estive et la DDT de la Drôme (pôle environnement et pôle forêt).

Les arguments justifiant le besoin de rouvrir les pâturages sont de deux ordres. D'abord environnementaux, puisque la fermeture des milieux ouverts est défavorable à de nombreuses espèces, mais aussi pastoraux puisque le maintien de la circulation du troupeau ovin sous l'emprise du projet est quasi impossible. Ainsi, les éleveurs, qui se sont engagés au travers d'une MAEC afin d'améliorer la gestion pastorale (plan de gestion joint à ce courrier), ont des difficultés à exercer une pression de pâturage équilibrée sur l'ensemble de l'estive, ce qui est délétère au pâturage et à la biodiversité in fine.

Nous revenons point par point sur les considérations de l'autorité environnementale ayant abouti à la décision de la nécessité d'une étude d'impact :

« le projet se situe sur un secteur de forte sensibilité en termes de biodiversité [...] ». C'est effectivement le cas, et nous sommes convaincus que la richesse des habitats présents sur la montagne de l'Aup est en partie liée à l'activité pastorale. Le maintien du pâturage ovin sous l'emprise du projet, garant du maintien d'une mosaïque de milieux, est favorable à la conservation des espèces citées (lépidoptères, chiroptères et galliformes).

Le projet est en adéquation avec le DOCOB du Site Natura 2000 qui prévoit 'le maintien d'un bon état de conservation des pelouses', et répond aux objectifs de deux fiches action : A 23 - Maintien de la gestion pastorale' et A27 - Gestion des accrus de pin sylvestre (fiches actions du DOCOB jointes au courrier).

- Le projet « ne prévoit pas de mesure d'évitement ou de réduction des impacts en phase chantier [...] ». Les dates du calendrier annexé à l'évaluation d'incidences mentionnent une phase d'abattage des arbres courant septembre-octobre, à une période où les espèces ont terminé leur cycle de reproduction. Aussi, les espèces citées (lépidoptères, chiroptères et galliformes) sont mobiles et par conséquent moins sensibles.
- « Le dossier ne permet pas d'apprécier la prise en compte [...] des risques d'érosion des terrains en raison des conditions climatiques et physiques du site [...] ». Nous sommes très sensibles à la problématique d'érosion des sols et le cahier des charges fixé avec l'exploitant minimise au maximum l'exposition à cet aléa. La période de septembre-octobre est généralement assez sèche, mais la probabilité d'un automne humide a été anticipée puisqu'il est prévu de repousser les travaux d'un an en cas d'automne trop pluvieux.
- « Le dossier ne permet pas d'apprécier la prise en compte [...] des risques d'avalanche en période hivernale. L'emprise du projet n'englobe aucune pente supérieure à 30°, condition nécessaire au départ des coulées de neige. Aussi, aucune infrastructure n'est en aval immédiat de l'emprise du projet et la fermeture de la station de ski par manque de neige depuis l'hiver 2016-2017 n'expose plus de personne à cet aléa.
- Enfin, en ce qui concerne « L'ampleur du projet qui porte sur le défrichement de 20 ha [...] ». La commune de Valdrôme d'une superficie de 4150 ha est boisée à 90% à dire d'expert. L'ampleur du projet nous semble tout à fait raisonnable.

L'intérêt de ce projet est partagé par tous les acteurs locaux. Nous ne minimisons pas les impacts de la phase chantier de ce projet mais ceux-ci seront ponctuels en année N et seront en grande partie résorbés en année N+1. Il est important de rappeler que ce projet vient en réponse à une dynamique de colonisation des pins sur l'estive et que l'intérêt de ce projet est à apprécier sur le long terme : pérennisation de l'estive et de l'activité pastorale ainsi qu'un maintien de la diversité des milieux naturels qui font de la montagne de l'Aup un site remarquable et reconnu pour sa richesse en biodiversité.

Au vu des éléments apportés dans ce courrier face aux arguments avancés par l'autorité environnementale, nous vous demandons, Monsieur le Préfet, de réexaminer ce dossier et de bien vouloir revoir votre position.

Veuillez agréer nos sincères salutations.

Alain MATHERON

Président de la CC du Pays Diois

André AUBANEL Administrateur au CNPF

naco

Philippe CAHN Président de l'ADEM

12



SÎTE FR8201688 (D18) : Montagnes de l'AUP et de la SARCENA à VALDROME

SARCLINA & VALDROPIL

OBJECTIF A: MAINTIEN EN BON ETAT DES HABITATS

A23

FICHE

ACTION

MAINTIEN EN BON ETAT DE CONSERVATION DES PELOUSES Maintien de la gestion pastorale et bilan : réalisation d'un diagnostic pastoral et environnemental

☼ Habitats prioritaires concernés
 Pavement de Lapiaz calcaire
 62-3 (8240)

Ensemble des habitats de pelouses :

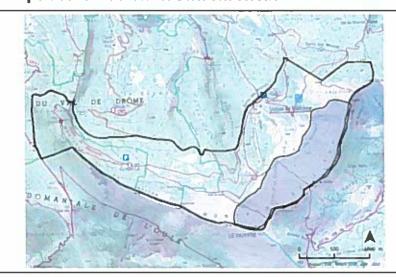
34-323 (6210) 34-325 (6210) 34-3265 (6210) 34-332 (6210)

36 – 4 (6170)

36 - 4141 (6170)

36 - 431 (6170)

31-82 (5110)



DESCRIPTIF

Objectif:

♥ Maintenir l'activité pastorale sur le site pour contribuer à la gestion des milieux ouverts.

Méthode:

- 🕓 La défense de cette activité passe par la continuité de la gestion actuelle, renforcée par les propositions faites dans le diagnostic pastoral.
- Solution Pour cela, il faut :
 - maintenir l'AFP et le bail de longue durée
 - conserver le gardiennage du troupeau
 - établir un diagnostic pastoral bilan

Année	2014
Crédit	Fonctionnement/ Investissement

	Α	pproche	quantitative		
Ве	soins	Coût Euro	Financements		
Travaux méca (engins, pelles		1	Etat / Europe		
Travaux manu (bûcherons, ouv		7	Observations		
Prestation intellectuelle (étude, cartographie, experts)		5 392 €	Maîtrise d'ouvrage potentielle : opérateur Financée en 2014 ?		
Total	2014 - 2019	5 392 €			





SITE FR8201688 (D18): Montagnes de l'AUP et de la

SARCENA à VALDROME

FICHE ACTION **A27**

OBJECTIF A: REHABILITATION DES HABITATS

MAINTIEN EN BON ETAT DE CONSERVATION DES PELOUSES Gestion des accrus de Pin sylvestre

Habitats prioritaires concernés					
6210* (si riche en orchidées)					
OLLO (SITICITO	en oremaces,				
Habitats comm	nunautaires concernés				
Ensemble des ha	ibitats concernés par la				
pâturage :					
34 – 323	(6340)				
	(6210)				
34 – 325	(6210)				
34 - 3265	(6210)				
34 - 332	(6210)				
36 – 4	(6170)				
36 - 4141	(6170)				
36 - 431	(6170)				
31-82	(5110)				
	(- m				



DESCRIPTIF

Objectif:

- Augmenter et améliorer la ressource pastorale sous les peuplements de Pin sylvestre.
- 🕏 Restaurer les habitats (milieux souvent colonisés par le Brachypode).

Méthode:

(Les propositions s'appuieront sur le bilan pastoral et environnemental fiche action A23) Actions envisageables (données à titre d'exemple) :

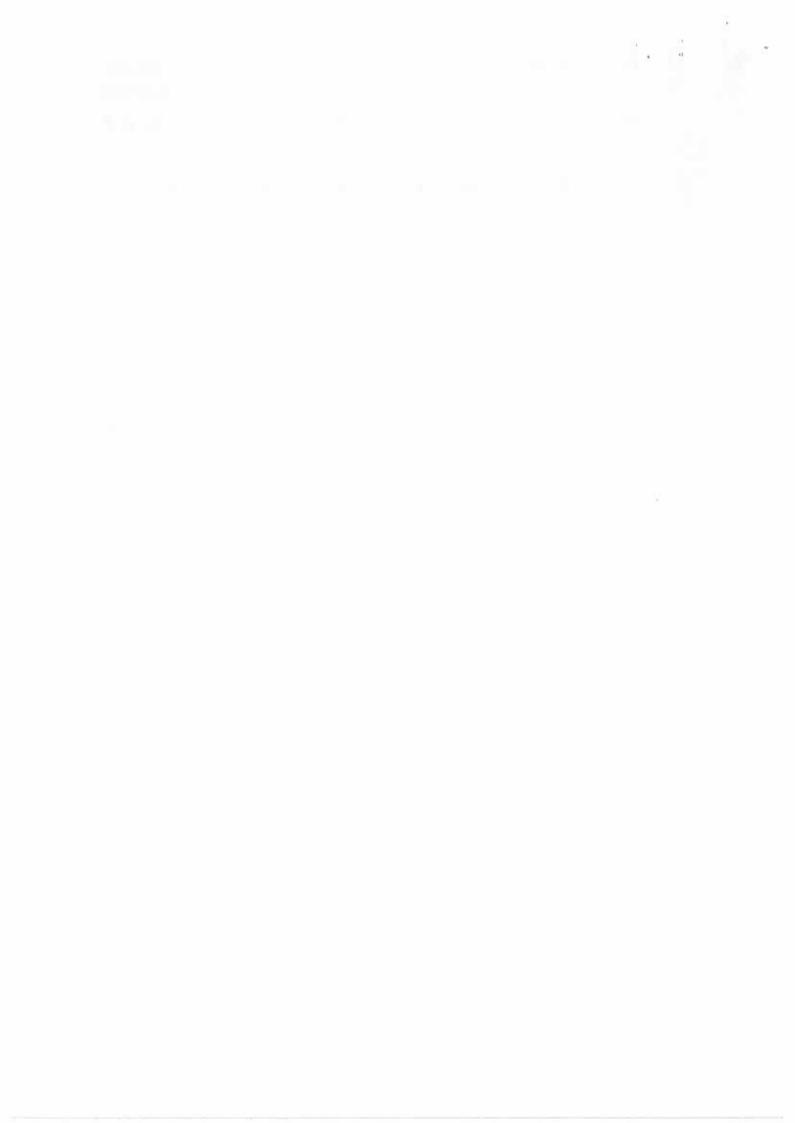
- 🕏 Elagage des sujets les plus importants pour faciliter la circulation du troupeau ?
- 🔖 Ouverture de certaines zones restreintes pour préserver l'abri et la qualité paysagère en bordure de la station ?
- Conservation des sujets de toute petite taille en petits bouquets ?
- ♥ Entretien naturel des zones ouvertes, par le troupeau.
- 🔖 Les rémanents seront broyés à l'exception de quelques tas qui seront laissés en l'état pour servir de refuge à la petite faune?
- Substitution en l'état de certaines placettes pour maintenir la diversité.

Les travaux seront réalisés à l'automne en s'inspirant des méthodes d'ouverture des milieux (sylvopastoralisme). La mise en place de ces travaux pourrait être prévue avec l'appui technique de l'ADEM Drôme et en concertation avec le CRPF pour associer les propriétaires forestiers concernés.

Surface travaillée = environ 5 ha

Année	A préciser
Crédit	Fonctionnement/Investissement

Approche quantitative						
	Besoins	Coût Euro HT	Financements			
Travaux mécanisables (engins, pelles)		A préciser €	A définir avec l'ADEM (Plan Pastoral Territorial,)			
Travaux ma (bûcherons,		A préciser €	Observations			
Prestation intellectuelle (étude, cartographie, experts)		1	Maîtrise d'ouvrage potentielle : à définir avec l'ADEM			
Total	2014 - 2019	A préciser €				







MESURE AGRO-ENVIRONNEMENTALE ET CLIMATIQUE

« Amélioration de la gestion pastorale – Herbe09 »

PLAN DE GESTION PASTORALE DE LA MONTAGNE DE L'AUP

Unité pastorale Montagne de l'Aup

PAEC Diois

Site Natura 2000 D18 - FR 8201688

«Pelouses, forêts, habitats rocheux de la montagne de l'Aup et de la Sarcena »

☐ Groupement pastoral

Exploitant GAEC de Pracheton

026 021 420

Durée du contrat 2015-2019

Continuité MAEt ⊠OUI □NON

Code de la mesure RA_DIO3_HE01

GAEC de Pracheton (David DE GIORGIO): 04 75 21 47 09

Contacts utiles ADEM (Fabien CANDY): 04 75 22 20 39

DDT (Emmanuelle GIRY): 04 81 66 80 32

Communauté de communes du Diois (Camille LE BIHAN) : 04 75 22 47 91







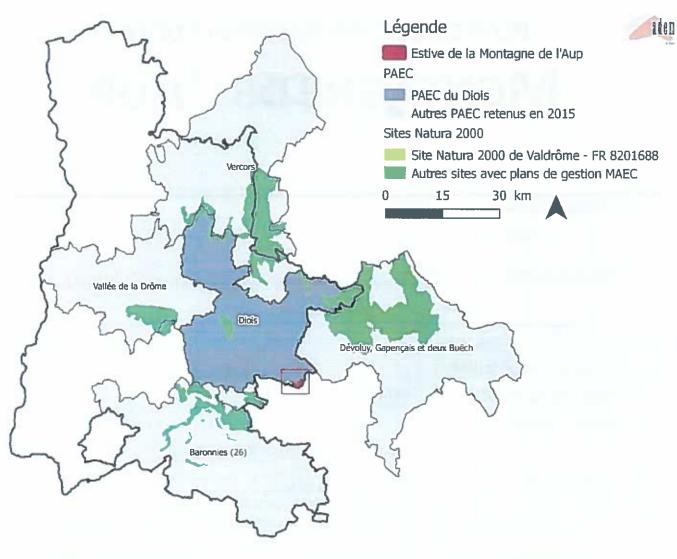


1. Contexte

Ce plan de gestion pastorale est coécrit par l'ADEM et la Communauté de Communes du Diois (CCD), opérateur du Plan Agro-Environnemental et Climatique (PAEC) en 2015. Il est valable pendant 5 ans, soit jusqu'en 2019.

Il est établi en concertation avec le GAEC de Pracheton, exploitant de l'estive.

Frederic MARAIS de l'ONF de Die (animateur du site Natura 2000) a également participé à la construction du contrat (enjeux environnementaux).



Nom alpage	Montagne de l'Aup
Surface totale de l'alpage	300 ha
Altitude mini et maxi	1250 m – 1750 m
Effectifs	500 ovins
Dates d'utilisation	20 juin - 15 octobre
Nombre d'éleveurs utilisateurs	1
Surface engagée (non proratisée) en MAEC H09	273 ha

2. Rappel des objectifs de la mesure Herbe 09

L'objectif général de la mesure « Amélioration de la gestion pastorale – Herbe09 » est de maintenir la richesse biologique des zones à vocation pastorale (estives et milieux naturels exceptionnels inclus ou à proximité des estives) au sein des sites Natura 2000.

Cette mesure vise donc à entreprendre des actions pastorales concrètes bénéfiques aux enjeux ciblés par les partenaires environnementaux, et consiste à une adaptation dans la mesure du possible des pratiques pastorales selon la spécificité des milieux et les enjeux de préservation de certaines espèces et/ou habitats.

Elle se traduit par l'élaboration d'un plan de gestion pastorale sur les surfaces engagées, élaboré de manière conjointe entre les éleveurs, le service pastoral et les partenaires environnementaux concernés.

3. Spécificités du site Natura 2000 FR8201688 D18 «Pelouses, forêts, habitats rocheux de la montagne de l'Aup et de la Sarcena »

Ce site Natura 2000 se trouve dans le département de la Drôme, au sein du massif de la montagne de l'Aup, sur la commune de Valdrôme. C'est une zone charnière entre Alpes du Nord et Alpes du Sud, sous influences montagnardes et méditerranéennes. L'altitude varie entre 1 200 m (nord-est du site) et 1 757 m (sommet du Duffre sur la crête de la montagne de l'Aup). Ce site couvre une surface d'environ 500 ha composée d'une seule entité montant jusqu'à la crête qui sépare le département de la Drôme et des Hautes Alpes.

La richesse et la diversité en habitats du site (15 d'intérêt communautaire dont 2 prioritaire, pour une surface de 266 ha, soit plus de la moitié de la surface totale : 52%) se traduit par la présence d'espèces remarquables telles le Sabot de Vénus ou le Tétras Lyre. Le site est majoritairement forestier (environ 300 ha de surface), mais la partie sommitale est recouverte de pelouses. Compte tenu des habitats, de la faune et de la flore présente, le site de la montagne de l'Aup et de la Sarcena possède une valeur patrimoniale élevée.

De manière complémentaire, le site Natura 2000 de Valdrôme se superpose à d'autres périmètres d'inventaires d'espaces naturels :

- ZNIEFF de type 1 N°2633-5404
- Espace naturel sensible 97

L'activité pastorale est présente depuis longtemps sur le site et est actuellement gérée par l'Association Foncière Pastorale de Valdrôme, avec l'appui de l'ADEM.

Plusieurs enjeux en relation avec le pastoralisme sont identifiés sur l'estive de la montagne de l'Aup, lesquels sont :

- le maintien des milieux ouverts
- et en corollaire la maîtrise de la dynamique ligneuse, favorable à de nombreuses espèces végétales protégées et à la préservation du Tétras-lyre (<u>initialement prévu</u> au Docob, mais n'est plus prioritaire car le site n'est pas en Directive Oiseaux)
- la préservation du Sabot de Vénus

4. Synthèse des pratiques pastorales sur l'estive de la Montagne de l'Aup

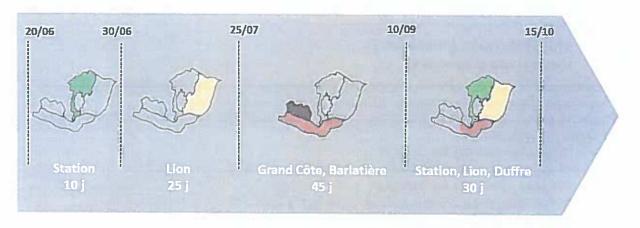
La Montagne de l'Aup a été utilisée pendant de nombreuses années par Micheline FALCON et Yves DE GIORGIO. Suite à leur départ à la retraite, l'utilisation de la montagne a été cédée en 2014 au GAEC de Pracheton. David et Eric DE GIORGIO sont nouvellement installés et sont associés en GAEC avec leur mère. Leur troupeau compte 500 brebis. Ils embauchent une bergère pour le gardiennage des bêtes.

La Montagne de l'Aup rassemble 300 hectares mis à disposition pour le pâturage. La montagne est louée d'une part au moyen d'un bail unissant David DE GEORGIO à l'AFP de Valdrôme. David le met à disposition du GAEC de Pracheton, au sein duquel il est associé. D'autre part, une convention pluriannuelle de pâturage (CPP) avec l'ONF au nom du GAEC permet de valoriser la ressource en herbe de certains des terrains de la forêt domaniale du Val-De-Drôme (sous la montagne de la Sarcena).

La montagne est découpée en quatre quartiers :

N° quartier	N° quartier Nom du quartier		Formations végétales dominantes	Surface	
1	La station	W, N Pelouses à brachypode. Secteur boisé.			
2	Tête du Lion	N, W,NW	Pelouse à brome et brachypode	80 ha	
3	Le Duffre	W, N	Pelouses à laîche et seslérie et bois.	110 ha	
4 Bariatière		N	Pelouses à dactyle, vesce et bois	40 ha	

Le calendrier de pâturage actuel est sensiblement le même que celui fait par Micheline durant des années :



- 1) Parce que situé au plus bas de l'alpage mais aussi pour une utilisation partagée avec la station de Valdrôme, Le quartier de la station est utilisé en premier, les 10 derniers jours de juin.
- 2) Ensuite, le troupeau est conduit sur la Tête du Lion au mois de juillet.
- 3) De la fin juillet à début septembre, ce sont principalement les quartiers du Duffre et de Barlatière qui sont pâturés.
- 4) En fin d'estive, les quartiers de la station, du Lion et la partie du Duffre peu éloignée de la cabane étaient repassés.

5. Adaptation des pratiques pastorales pour répondre aux enjeux environnementaux

Enjeu de maintien des surfaces pastorales

Les alpages sont constitués d'une mosaïque de milieux façonnés au fil des siècles par les pratiques pastorales. Un cortège floristique et faunistique particulier est associé à ces paysages, c'est le cas sur l'unité pastorale de la montagne de L'Aup, où plusieurs espèces de papillons remarquables sont représentés (Damier de la Succise, Grand Apollon, semi Apollon et Azuré du Serpollet). Les pâturages de la montagne de L'Aup sont composés d'habitats favorables à ces quatre espèces (milieux ouverts, crêtes et lisières qui hébergent des plantes nécessaires au cycle biologique de chacun de ces papillons). D'autre part, ils forment une mosaïque de milieux constituant un territoire de chasse nécessaire à de nombreuses chauves-souris (inventaire en cours). Les pratiques pastorales adaptées (période de pâturage, chargement...) à ces milieux contribuent de façon importante au maintien de cette mosaïque qu'il est nécessaire de préserver.

L'équilibre des espaces ouverts est actuellement menacé par une colonisation rapide de ligneux. Il existe aujourd'hui un important enjeu de maintien de ces milieux ouverts, afin de maintenir les communautés associées et d'éviter la banalisation des paysages.

Aussi, la faible résilience de ces espaces d'altitude contraint les utilisateurs des alpages de ne pas dégrader les pelouses par labour, travaux lourds ou par l'action du troupeau.

Il s'agit donc de maintenir l'état de conservation de ces habitats par un pâturage extensif pérenne.

Engagement du GAEC:

La prise en compte de l'enjeu de maintien des surfaces pastorales se traduit par l'engagement de :

- pâturer l'estive et d'exercer une pression de pâturage suffisante
- Ne pas retourner des prairies ni d'utiliser de produits phytosanitaires sur l'alpage

Enjeu de lutte contre la dynamique ligneuse

La lutte contre l'enforestation et la fermeture des milieux ouverts est ciblée comme un enjeu agro-environnemental majeur du Diois. La progression des ligneux sur les pâturages fragmente les habitats prairiaux. Elle induit naturellement une diminution des surfaces pastorales disponibles, une modification des faciès prairiaux, une perte d'appétence de la ressource et des problèmes de circulation des bêtes. Au-delà des aspects de gestion pastorale, la progression des ligneux conduits à une perte d'habitats prairiaux de plus en plus rares et ainsi à une banalisation du cortège d'espèces en présence (et notamment la réfaction des plantes hôtes nécessaires au cycle biologique des papillons) et des paysages (réduction de la mosaïque par la progression de la forêt).

Il s'agit donc d'enrayer le plus possible la fermeture progressive des milieux prairiaux afin de maintenir l'équilibre des milieux ouverts.

Engagement du GAEC:

La prise en compte de l'enjeu de lutte contre la dynamique ligneuse de l'alpage se traduit par l'engagement de :

- Arracher manuellement ou couper les jeunes pins au sécateur lors de la garde de la bergère
- Réunir les propriétaires et les partenaires en amont de travaux de gestion des résineux et proposer les zones et le mode d'intervention pour validation en comité de pilotage Natura 2000

Enjeu de préservation des pelouses du quartier du Lion

Les faciès pastoraux du quartier du Lion ont souffert des sècheresses successives de 2003 à 2007 et l'herbe a eu du mal à « se refaire ». Aujourd'hui, les mesures entreprises par la bergère précédente et les étés un peu moins secs des années 2010 ont permis à la pelouse de retrouver un état satisfaisant. Malgré tout, ce quartier reste vulnérable, d'autant plus qu'il constitue un secteur très attractif de l'alpage. Il est donc important de poursuivre les adaptations entreprises par Micheline pour restaurer la pelouse.

Engagement du GAEC:

La prise en compte de l'enjeu de préservation de la pelouse du Lion se traduit par l'engagement d'équilibrer le pâturage entre les différents quartiers de l'alpage

Enjeu de préservation des nichées de Tétras lyre

Le Tétras lyre est une espèce inféodée aux milieux ouverts types clairières ou lisières de forêts, composés de zones refuges nécessaires à sa survie. Sa présence est caractéristique de milieux naturels variés et donc très riches en biodiversité.

Les populations de tétras lyre sont en régression sur le territoire, la préservation des nichées est donc un enjeu environnemental important pour le maintien de l'espèce. Un des facteurs responsable de ce constat est le piétinement des nichées par les troupeaux, d'où la préconisation de retarder le pâturage dans les secteurs où des nichées de tétras lyre peuvent être présentes.

Historiquement, une population de tétras lyre était présente sur les crêtes de la montagne de l'Aup. Aujourd'hui, sa présence ne semble plus avérée sur le secteur. Néanmoins, en 2003, une coupe d'épicéas a été réalisée sur le quartier de Barlatière, ayant pour objectif premier de restaurer des pelouses à Orchidées. Cette intervention s'avère également adaptée aux tétras et à la restauration de milieux favorables à sa reproduction. Il est donc intéressant de maintenir un retard de pâturage sur le secteur de Barlatière comme il avait été préconisé pour la MAET mise en place en 2012.

Enjeu de préservation des Sabots de Vénus

Le Sabot de Vénus est une espèce remarquable du site et sa conservation est prioritaire. Quelques pieds sont connus sur le secteur de Barlatière. L'espèce se développe généralement en lisères naturelles ou clairières forestières. Ainsi, toute fermeture forte et durable du couvert forestier ou des clairières, qu'elle soit liée à une dynamique naturelle ou à une intervention humaine, constitue une menace pour l'espèce. Sur le site, sa floraison s'échelonne entre la mi-mai et la mi-juillet. Pendant cette période, l'espèce est sensible et un pâturage trop précoce pourrait avoir un impact sur le renouvellement des populations et à terme fragiliser leur développement sur le site. Il convient donc de respecter la durée de son cycle biologique en retardant le pâturage.

Engagement du GAEC:

La prise en compte des enjeux Têtras Lyre et Sabot de Vénus se traduit par l'engagement de retarder le pâturage au 1er aout sur le quartier de Bariatière

Mise en œuvre des engagements

Les engagements agro-environnementaux ne peuvent être mis en œuvre par l'exploitant que si le berger en a connaissance.

Engagement du GAEC:

La mise en œuvre des engagements MAEC ne peut se faire que si le GAEC s'engage à donner au berger le tableau de synthèse des engagements et la carte de localisation des engagements (l'affichage dans la cabane semble être la meilleure option)

Suivi technique des pratiques pastorales

Le cahier d'enregistrement s'avère être un document intéressant pour les bergers et les partenaires et constitue un élément important pour le suivi des estives.

Engagement du GAEC:

La prise en compte de l'enjeu de suivi technique des pratiques pastorales se traduit par l'engagement de :

- Tenir d'un cahier d'enregistrement des interventions (date de montée/descente, mouvements d'animaux, quartiers...)
- Diffuser au service pastoral les pratiques pastorales, échanger sur les conditions de la saison écoulée

6. Carte des enjeux environnementaux

Carte de localisation des enjeux environnementaux Estive de la Montagne de l'Aup - GAEC de Pracheton





Site Natura 2000 de Valdrôme

Enjeu enforestation

Prioritaire

Enjeu maintien de la mosaïque de milieux (papillons)

Estive de la Montagne de l'Aup // Enjeu préservation des pelouses d'altitude (Quartier du Lion)

Enjeu maintien de l'habitat favorable à différentes espèces patrimoniales (Tétras lyre, Sabot de Vénus, Orchidees)

Sabot de Vénus

Le GAEC de Pracheton

L'opérateur PAEC

vier TOURRENG

Fabien CANDY

L'ADEM

avenue de la clairette 26150 Die Tel. 04 75 22 20 39 Fax 04 75 21 26 64 Mail adam drame cranne (-





Liste des engagements MAEC Unité pastorale de Valdrôme, exploitée par le GAEC de Pracheton Mai 2015

to		77005		l		
pastorales	Maintien des	Mettre à disposition les enregistrements des pratiques pastorales aux partenaires	Contribution au suivi des pratiques pastorales sur l'alpage	Pâturer l'estive	Prise en compte des enjeux environnementaux dans la conduite pastorale	Axes
Les pelouses du quartier du Lion sont particulièrement sensibles	tes surfaces pastorales spontannées sont riches en espèces et peu résilientes.	Le cahier d'enregistrement s'avère être un document intéressant pour les bergers et les partenaires et constitue un élément important pour le suivi des estives	L'enregistrement des pratiques pastorales permet un suivi précis de la conduite pastorale de l'alpage	Organiser un pâturage	Les alpages sont des espaces à haut potentiel environnemental. La prise en compte des enjeux environnementaux est nécessaire au maintien de la richesse écologique de ces espaces	Enjeux partagés
			So.			Localisation indicative de l'engagement
Le quartier du Lion fait l'objet d'efforts de restauration des pelouses depuis plusieurs années. Les résultats sont visibles	Ne pas dégrader les couverts pastoraux	Effectuer un suivi précis des pratiques pastorales sur l'estive	L'objectif de l'enregistrement des pratiques est de garder une trace de la conduite pastorale et des évènements ponctuels	Maintenir les bonnes pratiques pastorales	L'intégration des enjeux environnementaux dans la conduite pastorale de l'alpage se traduit par la prise d'engagements agroenvironnementaux	Objectifs partagés
Equilibrer le pâturage entre les différents quartiers de l'alpage	Pas de retournement des prairies ni d'utilisation de produits phytosanitaires sur l'alpage	Diffuser au service pastoral les pratiques pastorales, échanger sur les conditions de la saison écoulée	Tenue d'un cahier d'enregistrement des interventions (date de montée/descente, mouvements d'animaux, quartiers)	Pâturer l'alpage et exercer une pression de pâturage suffisante	Faire établir par l'ADEM un plan de gestion pastoral	Actions engagées par le GAEC
CONT	CONT	VOL	CONT	10A	CONT	Nature engagt
Enregistrement des pratiques pastorales	Absence de labour ou de végétation détruite de manière chimique		Existence d'un cahier d'enregistrement des interventions	Påturage entre 2 et 5 sur a grille CERPAM	Existence d'un plan de gestion pastoral + carte + tableau de synthèse	Indicateurs de réalisation et de réussite

Porter à connaissance des engagements environnementaux	igneuse	Contenir la	Préservation des Sabots de Vénus	Préservation des nichées de Tétras- Lyre	Axes
Les engagements agro- environnementaux ne peuvent être mis en œuvre que si le berger en a connaissance	La dynamique ligneuse menace l'équilibre des milieux ouverts tels que les pelouses		Les Sabots de Venus ont une reproduction saxuée. De la floraison juqu'à la graine, l'espèce est sensible	Quand les milieux sont propices à la reproduction du galliforme, des espaces de quiétude sont nécessaire pour l'élevage des poussins	Enjeux partagés
	100		1		Localisation indicative de l'engagement
Informer le berger du contrat MAEC souscrit par le GP	Dans l'eventualité où des travaux de débroussaillement seraient prévus, il est important que les acteurs soient consultés en amont du projet.	La suppression des jeunes résineux permet de contrôler manuellement l'enresinement de l'alpage	Retarder le pâturage sur les secteurs où est recensé le Sabot de Vénus au 15 juillet.	Retarder le pâturage sur les secteurs identifiés comme favorables à la reproduction du Tétra÷-Lyre	Objectifs partagés
Donner au berger : le présent tableau de synthèse des engagements la carte de localisation des engagements L'affichage dans la cabane semble être la meilleure option	Réunir les propriétaires et les partenaires en amont de travaux de gestion des résineux	Arrachage manuel ou coupe de jeunes pins au sécateur lors de la garde de la bergère	sur le quartier de Barlatière	Retarder le pâturage au 1 ^{et} aout	Actions engagées par le GAEC
VOL	CONT	VOT 🤛		CONT	Nature engagt*
Carte et Tableau des engagements punaisés	Compte-rendu de réunion		sur ce quartier	Pas de pâturage avant le 1er aout	Indicateurs de réalisation et de réussite

* CONT : engagement soumis au contrôle / VOL : engagement volontaire, non soumis au contrôle

N.B. L'engagement et les signatures ci-dessous portent sur le respect des points détaillés dans le tableau ci-dessus et indiqués comme contractuels, à mettre en relation

Date :... 2 / La. 1. 1 / 1 Le GAEC de Pracheton

Signature :

Olivier 19 Ungrand L'opérateur PAEC du Dioi

₹ C.J.a. weg Sept stiffe E.e.

Fabien CANDY L'ADEM représentée par :

Signature

Unité pastorale de la montagne de l'Aup, exploitée par le GAEC de Pracheton Carte de localisation Jes engagements MAEC Plan de gestion 2015-2019





